



LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE HISTOIRE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières



TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	3
BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE	4
ORGANISATION DE LA LICENCE	4
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	5
CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE D'HISTOIRE	8
TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE	10
TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE - LAS	11
TABLEAU RÉCAPITULATIF DOUBLE LICENCE PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE – LETTRES CLASSIQUES	12
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN HISTOIRE	13
<i>1^{ER} SEMESTRE</i>	<i>13</i>
<i>2^E SEMESTRE</i>	<i>17</i>

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations complémentaires à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

Vous devrez rapidement vous inscrire :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unités d'enseignements) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (options internes, ETC et sport) uniquement sur Internet, avant le début de chaque semestre.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES À CONNAITRE EN L1 :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- M. **Tanguy MARTIN**, directeur adjoint de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR

- Mme **Anne BÉROUJON** et **Maria-Paola CASTIGLIONI**, co-direction du département d'Histoire
- Mme **Aurélié FAURE**, gestionnaire de scolarité de la licence Histoire

- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité
- Mme **Aymel DEHDOUH**, référente admission et orientation
- Mme **Candice CURTIT**, référente stages et handicap
- Mme **Sarah MEKDJIAN** et M. **Tanguy MARTIN**, référents pédagogiques handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

1^{er} semestre 2026/ 2027

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : Lundi 7 septembre 2026 au matin

Lundi 14 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 11 décembre 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 et du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2027

2^e semestre 2026 / 2027

DÉBUT DES COURS : Lundi 11 janvier 2027 au matin

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 16 avril 2027 au soir

EXAMENS : Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 14 mai 2027

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 31 mai jusqu'au vendredi 25 juin 2027

JOURS FÉRIÉS

Dimanche 1^{er} novembre 2026 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2026 (**Armistice**) ; Vendredi 25 décembre 2026 (**Noël**) ; Vendredi 1^{er} janvier 2027 (**Jour de l'an**) ; Lundi 29 mars 2027 (**Pâques**) ; Samedi 1^{er} mai 2027 (**Fête du travail**) ; Jeudi 6 mai 2027 (**Ascension**) ; Samedi 8 mai 2027 (**Victoire 1945**) ; Lundi 17 mai 2027 (**Pentecôte**) ; Mercredi 14 juillet 2027 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 23 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin.

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin.

HIVER : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1^{er} mars 2027 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 26 avril 2027 au matin.

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin ; Vendredi 7 mai ; Du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août au matin.

BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE

En vous inscrivant en licence d'histoire, vous vous apprêtez à suivre trois années d'apprentissage d'une discipline vivante, en étroite connexion avec les enjeux et débats du monde d'aujourd'hui.

La connaissance historique est, en effet, toujours renouvelée par les questions que les femmes et les hommes posent à leur présent.

Ainsi, l'histoire permet non seulement d'interroger l'actualité, mais aussi de replacer cette dernière dans une temporalité longue. Elle nous donne des outils pour comprendre d'où nous venons et comment et pourquoi les changements interviennent.

La première année de licence vous permet d'acquérir un socle de connaissances dans les quatre périodes fondamentales que sont l'Antiquité, le Moyen Âge, la période Moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) et la période Contemporaine (XIX^e siècle à aujourd'hui).

Elle vous apprend aussi les méthodes de la dissertation et du commentaire de documents historiques.

Les deuxième et troisième année vous amènent à approfondir votre connaissance de l'histoire dans ses multiples dimensions : histoire politique mais aussi sociale, économique et culturelle ; histoire de France tout comme histoire européenne et mondiale.

Ces deux années sont aussi l'occasion de réfléchir plus précisément à votre projet professionnel et de se confronter pour la première fois à la recherche en histoire.

Toute l'équipe pédagogique et administrative est là pour vous aider au fil de ce parcours.

Cependant il ne pourra être mené à bien sans un travail personnel régulier et approfondi, au cours duquel vous apprendrez à utiliser les outils de connaissance numériques, mais surtout en donnant la priorité à la lecture des livres et à la fréquentation des bibliothèques.

Bonnes études d'histoire à toutes et tous !

ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit en première année d'Histoire, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de Licence mention Histoire, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la Licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre Licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

Du monde grec ancien à l'histoire du Moyen-Orient au XX^e siècle, en passant par la France de Louis XIV, un étudiant en licence d'histoire embrasse en trois ans, des siècles et des civilisations multiples afin d'avoir un socle de connaissances équilibré et solide. À l'université, l'étude de l'histoire se découpe en quatre grandes périodes, chacune est traitée selon un angle politique, économique, social, religieux ou culturel.

La licence permet d'acquérir des outils utiles en matière de recherche, de traitement de la documentation et de l'information et participe à la formation du citoyen, ouvert sur l'Europe et le monde et à la compréhension des grands enjeux contemporains.

Certains et certaines d'entre vous ont été admis en L1 moyennant un dispositif de soutien méthodologique, appelé dispositif « Oui Si ».

Cela signifie que nous vous proposons un accompagnement personnalisé d'aide à la réussite, encadré par un contrat pédagogique.

En acceptant ce contrat pédagogique, vous vous engagez à suivre les deux mesures d'accompagnement suivantes :

- d'une part un **enseignement de « Communication écrite et orale »**,
- d'autre part un **tutorat assuré par des étudiants ou étudiantes de Master en histoire**.

Tous deux sont à suivre au premier semestre (S1) ET au second semestre (S2).

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Chaque semestre est divisé en UE (Unité d'Enseignement) de 24h ou 48h, qui comportent chacune 24h de cours magistral (CM), soit 2h par semaine, et 24h de Travaux Dirigés (TD) soit 2h par semaine.

La formation de première année représente environ une vingtaine d'heures de cours (CM et TD compris) hebdomadaire.

Attention : chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel !

TUTORAT

Pour vous guider dans votre travail personnel, l'UFR recrute des étudiants de Master qui organisent des séances d'aide méthodologique toute l'année. Au premier semestre la participation au tutorat est uniquement fondée sur le volontariat (sauf si vous êtes inscrits en licence renforcée ou étalement). Ne négligez pas cette chance !

Au second semestre, sur recommandation du jury ou de vos enseignants, vous pourrez être inscrit dans un groupe de tutorat : en ce cas la participation est obligatoire. Mais il est toujours possible aux volontaires de suivre également ces séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire

La présente règle ne s'applique qu'aux séances d'enseignement sans évaluation, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, **les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif.** La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- **En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis défaillant au cours).**
- **Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.**

Les absences justifiées dans le cadre de l'alternance sont celles prévues par le Code du Travail. L'alternant doit justifier par un document officiel toutes ses absences.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

Vous **DEVEZ REPASSER** toutes les UE défaillantes ainsi que les UE inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure (L2).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Ex : Anne BEROUJON : anne.beroujon@univ-grenoble-alpes.fr

CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE D'HISTOIRE

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio. Le fonctionnement de ces applications repose sur le recours à des "modèles de langage de grande taille" (*Large Language Models*). Très concrètement, les requêtes formulées par les utilisateurs sont divisées en petites unités appelées *tokens* — mots, groupes de mots ou caractères — puis encodées afin d'être traitées par ces modèles¹. Ces derniers, nourris par d'immenses corpus de données, sont entraînés à apprendre les schémas et les relations statistiques qui forment le langage.

Par conséquent, ces modèles ne réfléchissent pas de la même manière que les humains : ils ne gardent pas en mémoire les documents et ne comprennent pas le sens des textes. Leur objectif est de prédire, à chaque étape, le **token ayant statistiquement la plus grande probabilité d'apparaître** en fonction du contexte fourni par la requête de l'utilisateur. Pour le formuler autrement, il devine le mot le plus probable, sur la base de ceux qui le précèdent, et non systématiquement le plus exact.

Ces applications peuvent donc véhiculer des informations historiques fausses, incomplètes, historiographiquement dépassées ou logiquement incorrectes. Il est donc indispensable d'en faire un **usage critique, réfléchi et responsable**, d'autant plus dans un contexte universitaire.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ces applications nécessitent d'immenses volumes d'eau et d'énergie, notamment pour le fonctionnement et le refroidissement des *data centers* qui les hébergent².

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante du département d'histoire proscrit fermement certains usages, notamment lorsque l'IA générative tend à se substituer à l'étudiant pour produire un travail original.

COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

- ☒ Je peux m'en servir comme correcteur orthographique.
 - Dans ce cas-là, je fais preuve d'**honnêteté intellectuelle** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de **les comprendre** afin de progresser.
- ☒ Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.
 - Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.
- ☒ Je peux m'en servir, dans un premier temps, pour chercher des informations sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque **je le lis pour la première fois**.
 - Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire historique et un manuel pour vérifier la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**.

¹ Chaque *token* a un identifiant unique dans le modèle de langage.

² <https://lejournel.cnrs.fr/articles/penser-des-datacenters-moins-energivores>, consulté le 17 avril 2025.

Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :

- ✗ Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.
 - Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du **plagiat**. De plus, les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. **Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.es et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles qu'ils vous conseillent.**
- ✗ N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.
 - Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.
- ⚠ Vos enseignant.es utilisent des détecteurs d'IA génératives. Faites preuve d'honnêteté scientifique et de transparence !

TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE	✓ Histoire moderne CM ✓ Histoire moderne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE	✓ Histoire contemporaine CM ✓ Histoire contemporaine TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 3 <i>Coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	Introduction à la géographie culturelle	24h CM	24h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	MÉTHODOLOGIE	✓ Méthodologie du Travail Universitaire ✓ Culture numérique		12h TD 12h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options au choix : ✓ Option 1 : options internes UFR ARSH ou sociologie (UFR SHS) ou information-communication (UFR LLASIC) ✓ Option 2 : ETC interdisciplinaire ou sport		24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE	✓ Histoire ancienne CM ✓ Histoire ancienne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 7 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE	✓ Histoire médiévale CM ✓ Histoire médiévale TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	✓ Tableaux de la Géographie de la France	24h CM	24h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Langue vivante - Anglais obligatoire		24h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options au choix : ✓ Option 1 : options internes UFR ARSH OU sociologie (UFR SHS) ou Information-communication (UFR LLASIC) ✓ Option 2 : TEDS obligatoire		24h CM		3 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE - LAS

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE	✓ Histoire moderne CM ✓ Histoire moderne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE	✓ Histoire contemporaine CM ✓ Histoire contemporaine TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	OPTION LAS		24h CM	12h TD	5 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	MÉTHODOLOGIE	✓ Méthodologie du Travail Universitaire ✓ Culture numérique		12h TD 12h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options : ✓ Option 1 : option interne UFR ARSH ✓ Option 2 : ETC interdisciplinaire OU sport		24h CM 24h CM		4 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE	✓ Histoire ancienne CM ✓ Histoire ancienne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 7 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE	✓ Histoire médiévale CM ✓ Histoire médiévale TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	Géographie	24h CM	24h TD	5 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Langue vivante -Anglais obligatoire		24h TD	2 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	OPTION LAS		48h CM		5 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

Pour l'option LAS : vous recevrez les informations directement par la Faculté de médecine.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DOUBLE LICENCE

PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE – LETTRES CLASSIQUES

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 6</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE	Histoire contemporaine	24h CM	24h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 6</i>	GEOGRAPHIE	Introduction à la géographie culturelle	24h CM	24h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	OUVERTURE	✓ Option interne histoire ✓ Option interne ARSH	24h CM 24h CM		3 crédits
UE 4 <i>coef. 6</i>	LITTÉRATURES ET HUMANITÉS	✓ Les genres littéraires 1 (poésie et roman) ✓ Panorama de la littérature latine ✓ Lecture littéraire (poésie et roman)	48h CM (2x24h)	24h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 6</i>	LANGUE LATINE ET LANGUE GRECQUE	✓ Latin / grec vivant 1 + ✓ Latin 1-A OU latin 2-A + ✓ Grec 1-A OU grec 2 – A		72h TD (3x24h)	6 crédits
UE 6 <i>coef. 3</i>	LANGUE (UFR LLASIC)	Langue vivante		24h TD	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 6</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE	Histoire médiévale	24h CM	24h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 6</i>	GEOGRAPHIE	Tableaux de la Géographie de la France	24h CM	24h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	OUVERTURE	Option interne histoire	24h CM		3 crédits
UE 10 <i>coef. 6</i>	LITTÉRATURE ET HUMANITES	✓ Les genres littéraires 2 (théâtre et essai) ✓ Lecture littéraire (théâtre et essai) ✓ Littérature antique et ses réécritures	48h CM (2x24h)	24h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 6</i>	LANGUE LATINE ET LANGUE GRECQUE	✓ Latin / grec vivant 2 + ✓ Latin 1-B OU latin 2-B + ✓ Grec 1-B OU grec 2–B		72h TD (3x24h)	6 crédits
UE 12 <i>coef.3</i>	LANGUE (UFR LLASIC)	Langue vivante		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements de Lettres, voir avec l'**UFR LLASIC** (Langages, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication)

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN HISTOIRE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ LES EUROPEENS ET LA MONDIALISATION A L'EPOQUE MODERNE

NAÏMA GHERMANI ET GILLES MONTEGRE

Ce cours vise à comprendre comment les Européens ont envisagé le monde, depuis les premières grandes explorations jusqu'à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, et à analyser l'impact qu'a représenté pour eux et pour les autres une telle découverte. Les progressions et les conquêtes faites par les Portugais et les Espagnols, puis par les Anglais, les Hollandais et les Français, ont revêtu des enjeux majeurs, engendrant une première « mondialisation » qu'il s'agira d'étudier tant sur le plan économique que sur le plan géopolitique, social et culturel, en prenant en considération les diverses formes ambivalentes de ces premières colonisations.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES (TD)

Maîtrise de la chronologie et du cours magistral

Analyse et commentaire de documents

Capacité de rédaction

Méthode de la dissertation

Savoir problématiser un sujet

Recherche documentaire en bibliothèque

Lectures d'articles et de livres spécialisés sur le sujet du cours

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : exercices de commentaire, dissertation, recherche documentaire en bibliothèque, lectures d'articles et de livres.

Type d'épreuve terminale : dissertation. Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : dissertation. Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Dossier « Les Grandes Découvertes », numéro spécial de la revue L'Histoire, n° 355, juillet-août 2010.

Romain BERTRAND, « Colonisation, une autre histoire », *La documentation photographique*, n°8114, novembre - décembre 2016.

Christian GRATALOUP, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2007.

Serge GRUZINSKI, *L'Aigle et le Dragon. Démesure européenne et mondialisation au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012.

Jean-Michel SALLMANN, *Nouvelle histoire des relations internationales. Tome 1. Géopolitique du XVI^e siècle (1490-1618)*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 2003.

UE 2 FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ HISTOIRE DE L'EUROPE AU XIX^E SIECLE (1814-1914) : FONDEMENTS ET MUTATIONS

OLIVIER FORLIN ET JULIEN CARANTON

Le XIX^e siècle est un moment décisif dans le passage de l'Ancien Régime à l'Époque contemporaine, celle de l'industrie, des villes, des masses, de la libéralisation politique et des nations. C'est en Occident, et

notamment en Europe, que les transformations sont les plus importantes. Ce cours étudiera donc ces mutations en détaillant leurs aspects économiques, sociaux, politiques et culturels.

Six États européens sont au programme : Royaume-Uni, France, États allemands puis Allemagne, États italiens puis Italie, Autriche puis Autriche-Hongrie, Russie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtriser le cadre chronologique de l'Europe du XIX^e siècle

Maîtriser l'espace européen du XIX^e siècle et son échelle de fonctionnement (en Europe mais aussi à l'échelle mondiale)

Maîtrise des grands enjeux économiques, culturels, politiques et sociaux de l'histoire européenne

Initiation à la méthodologie du commentaire de document et de la dissertation

Rédiger une réflexion historique dans une langue claire et limpide

Savoir lire des ouvrages et articles scientifiques en histoire, en produire une synthèse

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : évaluation des TD en contrôle continu : divers travaux rendus par les étudiants, un devoir sur table. Durée : 2h

Type d'épreuve terminale : évaluation des CM : écrit (au choix : commentaire de documents ou dissertation) Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : écrit (au choix : commentaire de documents ou dissertation) Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ANCEAU Éric, *Introduction au XIX^e siècle*, 2 vol., Paris, Belin, 2003-2005.

BAYLY Christopher Alan, *La naissance du monde moderne*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2007.

BOURGUINAT Nicolas et PELLISTRANDI Benoît, *Le 19^e siècle en Europe*, Paris, Armand Colin, 2003.

CARON Jean-Claude et VERNUS Michel, *L'Europe au XIX^e siècle. Des nations au nationalisme (1815-1914)*, Paris, A. Colin, 2012.

DELANDE Nicolas et TRUONG-LOÏ Blaise, *Histoire politique du XIX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021

DELPECH David et ROLLET Stella, *La France dans l'Europe du XIX^e siècle, 1802-1914*, Paris, A. Colin, 2017.

REMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps ; t. 2 : Le XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1994.

VENAYRE Sylvain, SINGARAVELOU Pierre, *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017.

UE 3 GÉOGRAPHIE (24H CM / 24H TD) – 6 ECTS

❖ INTRODUCTION À LA GÉOGRAPHIE CULTURELLE, LES DECOUPAGES EN QUESTION

SARAH MEKDJIAN ET LISE LANDRIN

La géographie - dont l'étymologie grecque signifie écrire, dessiner la Terre- est une discipline qui s'institutionnalise au XIX^e siècle en France. La cartographie est un de ses outils et projets principaux : écrire et dessiner ce qui est totalisé comme « le monde, la Terre », mais aussi découper, classer, objectiver « le monde » en « continents », « sous-continents », « régions », mais aussi « métropoles », « colonies », « cultures sauvages, primitives, exotiques », « civilisées » etc. Les éléments physiques : mers, océans, fleuves, lignes de crêtes en montagnes servent de frontiérification dite « naturelle » pour distinguer aussi des sous-ensembles de « populations », classées pendant longtemps selon des critères raciaux, également naturalisés, depuis des contextes impériaux et coloniaux.

Les critiques du racisme, du déterminisme géographique, du colonialisme, ainsi que les décolonisations, ont permis une transformation relative de ces découpages, avec une persistance néanmoins de géographies, cartographies et anthropologies d'« aires culturelles ou civilisationnelles », qui servent notamment des intérêts scientifiques, politiques, et économiques, en particulier touristiques.

Que peut vouloir dire et quelles conséquences scientifiques et politiques pourraient avoir des pratiques d'*indiscipline* de la géographie et de ses « aires géo-culturelles » ?

Ce cours sera fait à deux voix, avec deux enseignantes de géographie qui associent leurs approches, en référence à des travaux de géographie, mais aussi d'histoire de la géographie, d'histoire, d'anthropologie, de philosophie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Analyser des documents cartographiques, iconographiques
Analyser de discours scientifiques, politiques
Étudier des controverses scientifiques
Argumenter.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : un oral en TD. Type d'épreuve terminale : écrit. Durée : 2h

Session 2 : type d'épreuve : oral

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

GRATALOUP C., 2020, *L'invention des continents et des océans*, Paris, Larousse, 255 p.

GRATALOUP C., 2023, *Géohistoire de la mondialisation*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 352 p.

LEVI-STRAUSS C., 1987, 1952, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 144 p.

SINGARAVELOU P. (dir.), 2008, *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX^e et XX^e siècle*, Paris, Belin, 288 p.

UE 4 MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (24H TD) - 3 ECTS

❖ METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (12H TD)

JULIEN CARANTON

Un descriptif vous sera remis lors de la 1^{re} séance.

❖ CULTURE NUMERIQUE — (12H TD)

JULIEN CARANTON

Cet enseignement vise à faire saisir aux étudiantes et étudiants les évolutions du métier d'historien à l'heure du numérique.

L'encyclopédie libre *Wikipédia* est l'une des meilleures illustrations des bouleversement de ces vingt dernières années en matière de diffusion du savoir historique. Aujourd'hui, c'est l'essor de l'intelligence artificielle qui pose de nombreuses questions à la communauté des historiens. Dès lors, face à la massification de l'information en ligne, comment opérer, dans le cadre d'un exposé ou d'une recherche, des choix raisonnés ? Qu'est-ce qu'une information historique pertinente ? Comment mesurer sa fiabilité ?

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Saisir les transformations de la discipline historique à l'heure du numérique.

Comprendre ce qu'est le Web 2.0.

Savoir mesurer la fiabilité d'une information en ligne.

Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : exercices réalisés dans le cadre des travaux dirigés.

Session 2 : type d'épreuve : examen de deux heures.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Lionel BARBE, Louise MERZEAU et Valérie SCHAFER (dirs.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest (coll. « Sciences humaines et sociales »), 2015.

En ligne : <https://books.openedition.org/pupo/4079>

Philippe RYGIEL, *Historien à l'âge du numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017. [Voir le chapitre X intitulé « De quoi le Web est-il l'archive ? »]

UE 5 OPTIONS D'OUVERTURE (48H CM / 3 ECTS)

DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ **OPTION 1 : AU CHOIX OPTION INTERNE UFR ARSH, OU OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS) OU OPTION INFO-COM (LLASIC)**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Sclarité – Livrets des études et des options vos options](#)

- ✓ **OPTION 2 : ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX À CHOIX INTERDISCIPLINAIRES (ETCI) OU ETC SPORT**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Sclarité – Livrets des études et des options vos options](#)

UE 6 FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ LE MONDE GREC AU V^E SIECLE AV. NOTRE ERE : INITIATION A L'HISTOIRE ANCIENNE. LA CITE DANS LE MONDE GREC

OLIVIER MARIAUD

Aujourd'hui encore, les historiens considèrent que la cité-Etat (polis) est la forme la plus fréquente d'organisation politique de la Grèce antique.

Si l'image première est celle du berceau du débat contradictoire et de la démocratie, la polis ne se résume toutefois pas à des formes politiques ou institutionnelles. Le concept de cité-Etat recouvre également tous les aspects de la vie collective des Grecs : sociaux, culturels, religieux, économiques, territoriaux qui s'entremêlent de manière complexe et dynamique.

À travers l'étude des documents d'époque et des analyses des historiens, le cours s'efforcera de présenter ce que signifie pour les Grecs la vie en cité à travers son histoire, mais aussi en fonction des différentes cités (Sparte, Athènes, Corinthe, Milet, Massalia...), en un mot, de retranscrire ce que furent les expériences de la polis.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Initiation aux problématiques propres à l'histoire ancienne

Travail attendu : outre la présence aux CM et aux TD (total : 48h pour le semestre), le cours requiert un travail personnel de lectures autour du cours ou pour préparer vos présentations orales (approx. 45h, soit env. 3-4h/semaine en moyenne), de rédaction (cf. Devoir maison et exposé ci-dessous ; approx. 20h) et de révisions (env.20h).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Devoir maison : il s'agira de rédiger une synthèse chapitre de manuel sur un thème relatif au cours. 2 pages attendues (équivalent env. 1000 mots interligne simple, format Word ou assimilé).

Participation TD : une participation active est attendue. Chaque étudiant devra effectuer une présentation orale sous la forme d'exposé-commentaire de document.

Examen final : commentaire de document ou dissertation au choix.

Session 1 : type de contrôle continu : DM et oral. Type d'épreuve terminale : écrit (questions de cours, commentaire de document ou dissertation) Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : écrit 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Manuel principal : R. LONIS, *La cité dans le monde grec*, Paris, Nathan université, 1994 (1^{ère} édition ; 2010 2^{nde} édition).

Autres manuels indispensables (dans l'ordre d'utilité pour le cours...) :

J.-M. ROUBINEAU, *Les cités grecques (VI^e-II^e siècles av. J.-C.). Essai d'histoire sociale*, Paris, PUF, 2015.

R. ETIENNE, Chr. MULLER & Fr. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2000 (1^{re} édition ; 2014 2^e édition).

M.H. HANSEN, *Polis, une introduction à la cité grecque*, Paris, Belles Lettres pour la traduction française, 2008.

Pour le contexte historique, la collection Point Histoire (poche)

J.-C. POURSAT, *La Grèce préclassique, des origines à la fin du VI^e siècle*, Nouvelle histoire de l'antiquité 1, Paris, Point Histoire, 1995.

Edmond LEVY, *La Grèce au V^e siècle. De Clisthène à Socrate*, Nouvelle histoire de l'antiquité 1, Paris, Point Histoire, 1995

Pierre CARLIER, *Le IV^e Siècle grec. Jusqu'à la mort d'Alexandre*, Nouvelle histoire de l'antiquité 1, Paris, Point Histoire, 1995.

UE 7 FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU MOYEN ÂGE EN OCCIDENT AU (IV^E- XIII^E SIECLE)

VINCENT ALLEAU

Ce cours est une introduction à l'histoire du Moyen Âge en Occident, de la division de l'Empire romain en 395 au début du XIV^e siècle. Son objectif est de retracer la formation de nouvelles entités politiques en Occident, de l'émergence des royaumes germaniques, dits « barbares » à la fin du V^e siècle, à la construction d'États en Europe. Cet enseignement permettra de réfléchir aux transformations sociales, politiques, économiques et religieuses en Occident sur le temps long.

On abordera les principales phases de l'histoire politique, le rôle de l'Eglise comme institution, l'histoire des villes et des campagnes et l'histoire culturelle. Le cours suivra une organisation à la fois chronologique et thématique et permettra de se familiariser avec les grands enjeux historiques de cette période.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Compréhension des sources médiévales, maîtrise de notions historiques, lecture et synthèse de travaux historiques, organisation des connaissances, maîtrise du commentaire de documents médiévaux

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : exposés oraux, préparation de dossiers écrits en groupe ou individuels, préparation à l'analyse de sources médiévales. Type d'examen terminal : (Histoire) commentaire écrit de documents - (HAA) : maîtrise de notions, de la chronologie et de la bibliographie ; réponse argumentée à des questions. Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : commentaire écrit de documents. Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Michel BALARD, Michel ROUCHE et Jean-Philippe GENET, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette Supérieur, édition mise à jour, 2017.

Geneviève BÜHRER-THIERRY et Charles MERIAUX, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2014, p. 639-644.

Joël CHANDELIER, *L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard (400 – 1500)*, Paris, Belin, 2021

Stéphane COVIAUX et Romain TELLIEZ, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Armand Colin, 2019.

Alain DUCCELLIER, Michel KAPLAN, Bernadette MARTIN et Françoise MICHEAU, *Le Moyen Âge en Orient, Byzance et Islam*, Paris, Hachette Supérieur, édition mise à jour, 2014.

Robert FOSSIER, *L'Occident médiéval, V^e-XIII^e siècle*, Paris, Hachette Supérieur, rééd. 2001.

Claude GAUVARD, *La France au Moyen Âge du V^e au XV^e siècle*, Paris, PUF, rééd. 2008, p. 535-546.

Jacques LE GOFF, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, rééd., Flammarion, 2008.

François-Olivier TOUATI, *Vocabulaire historique du Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam)*, Paris, les Indes savantes, nouvelle édition, 2016.

UE 8 GÉOGRAPHIE (24H CM / 24H TD) – 6 ECTS

❖ TABLEAUX DE LA GEOGRAPHIE DE LA FRANCE

THEOPHILE DUCHENE

À la manière des peintres pointillistes de la fin du XIX^e siècle, ce cours se propose d'explorer le profil géographique de la France par « touches successives » - démographique, environnementale, paysagère, culturelle et sociale - tout en accordant une part importante à la diversité des espaces anthropisés qui la composent. En combinant des représentations *sensibles* et un regard *raisonné* sur la France, on s'intéressera, à gros traits, aux territoires qui la composent dans leurs (dés)équilibres, rapports réciproques, aménagements et mises en valeur, solidarités et disparités, cultures et terroirs, risques environnementaux et modes d'habiter. Avec cette idée-force que l'originalité de la France tient moins à une « identité » territoriale unidimensionnelle et peinte une fois pour toutes sur une toile, qu'à des

tableaux régionaux vivants traversés par des imaginaires, la « France » étant un construit humain, national et politique au long cours, et c'est dans sa géographie qu'on a trouvé, et qu'on trouve encore aujourd'hui, matière à la (ré)inventer ?

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Tout en permettant d'acquérir des repères généraux du territoire français dans sa diversité, ce cours a pour vocation de familiariser aux concepts et notions de la géographie (espaces, territoires, échelles...), les outils et objets que la discipline mobilise, avec une approche critique (cartes, paysages, infographies, et autres documents).

Il s'agira également de s'acculturer aux manuels généraux de géographie de la France, et d'approfondir des connaissances thématiques relevant de différents champs de la géographie (géopolitique, économique, physique, culturelle, environnementale et sociale).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type d'épreuve terminale : dissertation (introduction + plan) et/ou commentaire de documents. Durée : 2h.

Session 2 : type d'épreuve : oral de rattrapage sur un couple de documents (carte topographique ; publicité ; photographie de paysage ; infographie). Durée : 15 minutes de préparation. 15 minutes de passage.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Isabelle JUGNET, Gérard LABRUNE, *La géographie de la France - Repères pratiques*, Nathan, 2022.

Charlotte RUGGERI, *La France - Géographie des territoires*. 2e édition. Ellipses, 360 pages, 2021.

VEYRET Yvette, *La France, milieux physiques et environnement*, 2^e édition, coll. Coursus, Armand Colin, 2013.

Paul VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau de la géographie de la France*, (1903), 2009, Éditions Des Équateurs (édition de 1903 disponible en ligne à l'adresse URL suivant :

<https://data.bnf.fr/fr/ark:/12148/cb135750154>

UE 9 LANGUE : ANGLAIS (24H TD) – 3 ECTS

Our changing world

This course explores various facets of human society relating to recent history through a wide range of documents touching on historical and current events as well as aspects of the English-speaking world. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% contrôle continu. 2 oraux (50%) 3 écrits (50%)

Session 2 : in écrit et un oral valant chacun 50% du résultat. Durée : 1h

UE 10 OPTIONS D'OUVERTURE (48H CM) – 3 ECTS

DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES

✓ **OPTION 1 : AU CHOIX OPTION UFR ARSH OU OPTION INFO-COM OU OPTION SOCIOLOGIE**

✓ **OPTION 2 : TEDS OBLIGATOIRE (SETI)**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ HISTOIRE

arsh-licence-histoire@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr